**RÈGLEMENT INTÉRIEUR STAGE LIGUE ILE DE FRANCE DE TRIATHLON**

Les stages organisés par la ligue Ile de France de Triathlon, sont réservés aux licenciés de la FFTRI.

L’encadrement, doit prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité, la santé physique et morale des participants.

En conséquence, les règles de vie suivantes doivent être admises et respectées de tous :

1. Le programme de stage est fixé par le directeur du stage, en collaboration avec l’équipe d’encadrement. Ils prévoient les plages horaires d’entraînement, de récupération et de loisir.

2. Le respect mutuel entre stagiaires, cadres et personnel des sites d’accueil est le principe fondamental.

3. Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées par tous :

a. être ponctuel aux différents RDV

b. respecter les sites qui nous accueillent et que nous fréquentons

c. Le calme doit régner en permanence dans les locaux.

d. Après 22H00, l’arrêt des bruits éventuels et autres va-et-vient dans les couloirs ou dans les autres chambres

4. La récupération est essentielle pour un bon stage. Elle s’appuie sur les qualités du repos, du sommeil, de l’hygiène. La consommation et l’introduction d’alcool et de drogue sont strictement prohibées.

5. L’athlète inscrit à ce stage s’engage à respecter les règles de conduite qui s’appliquent à un tel stage. Le non-respect de ces règles sera immédiatement signalé au responsable légal du stagiaire. Les stagiaires perturbant le bon déroulement du stage (propos déplacés, tenue incorrecte, gestes agressifs, vols, ensemble de faits troublant la cohésion des groupes et les bonnes relations entre stagiaires, voire la sécurité) seront, sans remboursement, renvoyés du stage. Il sera demandé au responsable légal du stagiaire de venir chercher son enfant sur le lieu du stage.

6. Paiement, Conditions particulières du règlement:

Les bons C.A.F. et remboursements C.E., chèques vacances, échéancier de paiement sont acceptés. Les montants totaux des stages sont acquittés intégralement dès l’arrivée du stagiaire. Tout stage non acquitté en totalité le jour de l’arrivée : le stagiaire ne sera pas intégré au stage.

7. Renseignements médicaux: La fiche sanitaire doit être retournée avant le début du stage. En cas d’accident ou de maladie: Les frais médicaux et/ou les frais nécessités par un traitement sont à la charge des intéressés ou des familles pour les mineurs.

8. Autorisation, les parents ou tuteurs légaux, à la signature de la fiche de réservation, autorisent la ligue Ile de France de Triathlon à utiliser les prises de vues de leur(s) enfant(s). Egalement ils autorisent l’enfant à participer au stage et permettent aux responsables du stage à prendre toutes les mesures d’urgence concernant l’enfant en cas d’accident, d’affection aigue, ou tout autre cas grave nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Toute personne fréquentant le stage de la ligue Ile de France de Triathlon est censée connaître le présent règlement.

Fait à

La Signature du responsable légal La Signature du stagiaire